



the voice of opera in Canada / la voix de l'opéra au Canada

Opera.ca

Mémoire rédigé pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2020

Présenté au :
Comité permanent des finances
fina@parl.gc.ca

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Christina Loewen
Opera.ca
c_loewen@opera.ca
Tél. : 416-591-7222
Toronto (Ontario)

Opera.ca souscrit aux recommandations formulées par la Coalition canadienne des arts, notamment les suivantes :

- Le gouvernement du Canada doit **respecter l'augmentation prévue de 35 millions de dollars au budget annuel du Conseil des arts du Canada en 2020-2021 et maintenir le nouveau niveau de financement de base du Conseil à 362 millions de dollars de 2020-2021 à 2024-2025.**
- Accroître le financement du **volet des initiatives stratégiques de 2 millions de dollars par année au sein du Fonds du Canada pour l'investissement en culture** de Patrimoine canadien en vue de favoriser l'innovation et la viabilité à long terme du secteur.
- Augmenter le financement de base du **Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts (FCFSA) de 10 millions de dollars par année** afin de renforcer la formation dans le secteur des arts et d'offrir à la prochaine génération d'artistes canadiens des pratiques diversifiées.

L'augmentation du financement promise au Conseil des arts du Canada fera en sorte que les organisations d'arts, comme les compagnies d'opéra, pourront augmenter leur engagement civique, refléter un public de plus en plus diversifié et obtenir le meilleur de la création et de la pratique artistiques. Selon nous, l'augmentation du financement des programmes de Patrimoine canadien permettra de compléter la chaîne de valeur des arts, tout en augmentant la création et la production, qui sont maintenant financées par le Conseil des arts du Canada.

Nous appuyons pleinement ces recommandations. Dans le présent mémoire, nous avons formulé trois recommandations propres au contexte spécifique du milieu de l'opéra :

Recommandation n° 1

Continuer d'investir dans la **Stratégie d'exportation créative en y injectant 125 millions de dollars de 2018 à 2023** pour soutenir les coproductions et collaborations internationales, les échanges culturels, la diplomatie culturelle et la mobilité des artistes.

Recommandation n° 2

Continuer de financer et d'appuyer les programmes visant l'**équité des genres** comme le mentorat, les résidences, les subventions, la formation sur les préjugés inconscients et les engagements pris par le secteur en vue d'apporter des changements par l'entremise de Femmes et Égalité des genres.

Recommandation n° 3

Encourager **le financement social et les investissements d'impact dans le secteur des arts** en continuant d'investir 755 millions de dollars dans le nouveau Fonds de finance sociale, en élaborant une stratégie d'innovation sociale complète et en donnant suite aux recommandations complémentaires du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance.

Opera.ca remercie le Comité permanent des finances de lui offrir l'occasion de présenter un mémoire dans le cadre de ses consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2020.

Opera.ca est la voix du milieu canadien de l'opéra : les compagnies, artistes, entreprises et organisations qui mettent l'opéra à la portée des Canadiens et qui font bien davantage. Nos membres jouent un rôle important au sein de leur collectivité, qu'il s'agisse d'un grand centre urbain ou d'une petite ville. Dans le cadre de projets de partenariat et de collaboration, nous nous adressons à tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

Recommandation n° 1

Continuer d'investir dans la **Stratégie d'exportation créative en y injectant 125 millions de dollars de 2018 à 2023** pour soutenir les coproductions et collaborations internationales, les échanges culturels, la diplomatie culturelle et la mobilité des artistes.

Depuis longtemps, les chanteurs d'opéra canadiens comptent parmi les exportations culturelles du Canada les plus demandées dans le monde entier. Opera.ca et ses entreprises membres sont de plus en plus présents sur la scène internationale. En mai 2018, nous avons participé au Sommet mondial de l'opéra à Madrid et avons été reçus chez l'ambassadeur du Canada en Espagne, M. Matthew Levin. Nous étions l'un des deux seuls pays à tenir un événement de diplomatie culturelle. La réception a mis en valeur les compagnies d'opéra canadiennes, qui ont amélioré la visibilité, l'accès et l'avantage concurrentiel du secteur.

Ce voyage s'est avéré un succès. Plus récemment, nous avons obtenu un financement du programme Opportunités mondiales pour les associations (OMA) d'Affaires mondiales Canada afin d'élaborer une stratégie internationale de développement des marchés. Cette stratégie permettra d'appuyer la promotion et la mobilité des artistes canadiens, les coproductions internationales entre des partenaires canadiens et des pays présentant un potentiel commercial, les deuxièmes représentations et les représentations subséquentes d'opéras canadiens, ainsi que le partage des valeurs et de la culture canadiennes par la diplomatie culturelle.

Opera.ca appuie pleinement les efforts déployés par Patrimoine canadien, Affaires mondiales Canada et le Service des délégués commerciaux en vue d'accroître le financement des exportations culturelles, de coordonner les missions commerciales et de mettre en contact des organismes culturels avec des partenaires commerciaux de l'étranger.

Nous félicitons le Comité sénatorial des affaires étrangères d'avoir réalisé une étude sur la diplomatie culturelle et encourageons le gouvernement à donner suite à la recommandation du Comité visant le développement et la mise en œuvre d'une « stratégie globale de diplomatie culturelle ». Nous observons directement les bienfaits que la culture peut apporter à notre pays et sa contribution au renforcement des relations internationales, non seulement grâce à de solides mécanismes commerciaux, mais également grâce au pouvoir de convaincre de la diplomatie culturelle.

Recommandation n° 2

Continuer de financer et d'appuyer les programmes visant l'**équité des genres** comme le mentorat, les résidences, les subventions, la formation sur les préjugés inconscients et les engagements pris par le secteur en vue d'apporter des changements par l'entremise de Femmes et Égalité des genres.

La directrice générale d'Opera.ca, Christina Loewen, a été invitée à comparaître devant le Comité permanent du patrimoine canadien dans le cadre de son étude sur l'équité des genres. Le milieu de l'opéra doit s'attaquer aux inégalités systémiques et aux préjugés inconscients au moment de l'embauche s'il veut atteindre l'équité entre les genres. Le récent financement offert au Programme de promotion de la femme par Condition féminine (désormais Femmes et Égalité des genres Canada) a été accordé en priorité à des organismes ayant pour mission de favoriser l'équité pour les femmes. Bon nombre de ces organismes ne font souvent pas partie du secteur et ne disposent pas de l'influence nécessaire pour apporter de véritables changements de l'intérieur.

Nous aimerions que le financement de 160 millions de dollars sur cinq ans annoncé dans le budget de 2019 pour le Programme de promotion de la femme ne profite pas seulement à des organismes de femmes, mais aussi à d'autres organismes qui ont les ressources nécessaires pour atteindre les résultats prévus du Programme. Les organismes de services dans le domaine des arts sont bien placés pour promouvoir l'équité des genres et apporter des changements positifs de l'intérieur dans leurs secteurs respectifs, et de nombreux organismes des arts de la scène collaborent déjà à l'élaboration de codes de conduite, de politiques anti-harcèlement et d'autres outils. Nous avons besoin du concours du gouvernement afin de soutenir la capacité de mise en œuvre et d'optimiser les efforts connexes.

Recommandation n° 3

Encourager **le financement social et les investissements d'impact dans le secteur des arts** en continuant d'investir 755 millions de dollars dans le nouveau Fonds de finance sociale, en élaborant une stratégie d'innovation sociale complète et en donnant suite aux recommandations complémentaires du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance.

La finance sociale est une stratégie visant à mobiliser des capitaux pour le bien public. Les outils de finance sociale permettent de créer pour les investisseurs des possibilités de financer des projets qui génèrent des retombées financières et sociales. De plus en plus de fondations, d'organismes à but non lucratif et d'autres organisations qui gèrent des fonds communs de capitaux s'engagent à structurer leurs investissements de manière à obtenir une combinaison d'avantages financiers et sociaux. Récemment, la Fondation Metcalf a commandé un livre blanc sur les possibilités que la finance sociale offre au secteur des arts : <https://metcalfoundation.com/stories/publications/more-than-money/> (anglais seulement).

Parmi les organismes de services dans le domaine des arts, Opera.ca. fait figure d'exception dans la mesure où il possède les capitaux requis et le cadre nécessaire à l'obtention de preuves de retombées sociales, c'est-à-dire le cadre d'évaluation de l'impact civique de l'opéra. Ces deux atouts sont essentiels à la réussite des possibilités de finance sociale. Opera.ca a déjà commencé à offrir des programmes de finance social dans le cadre de son Programme de prêts à la coproduction, qui constitue une forme d'investissement d'impact.

Grâce à ces deux atouts, Opera.ca peut élargir la portée de ses outils de finance sociale afin de lancer une offre d'obligations en matière d'opéra auprès des investisseurs. Les recettes tirées de la vente des obligations serviront à accorder des prêts à faible taux d'intérêt ou sans intérêt aux compagnies d'opéra membres aux fins de la réalisation de projets qui généreront des retombées sociales et financières, et assureront ainsi la viabilité à long terme du secteur.

Les compagnies d'opéra canadiennes manquent actuellement de capitaux, ce qui limite l'innovation et les changements à long terme. Le secteur doit grandement renforcer ses capacités pour tirer parti des possibilités qu'offre la finance sociale. Nous félicitons le gouvernement d'avoir engagé des experts et des partenaires de la finance sociale en vue de partager des connaissances avec les organismes qui s'intéressent aux mécanismes de finance sociale.

À l'heure actuelle, le Fonds de finance sociale du Canada est principalement axé sur le secteur à but non lucratif. En veillant à ce que le Fonds cible le soutien au développement de la **finance sociale dans le secteur des arts**, il sera possible de renforcer les capacités, d'améliorer la résilience et de favoriser des changements à long terme dans le secteur qui permettront de générer des retombées sociales et financières.

Nous sommes heureux de constater que le Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale et le Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance ont inclus la finance sociale et l'innovation sociale dans leurs recommandations. La mise en place d'un système habilitant dans les domaines législatif, réglementaire et du soutien à l'investissement pour les organismes à but non lucratif et les organismes de bienfaisance du milieu de l'opéra permettra aux arts de réaliser davantage leur potentiel en matière d'innovation, de croissance du capital et de viabilité.